

I. COLLECTIVITÉS DE L'ATLANTIQUE

1. Clarenville

Clarenville est un important centre régional qui sert la côte Est de Terre-Neuve. Bien que l'emploi dans cette collectivité soit grandement tributaire de l'industrie de la pêche, les secteurs du commerce de détail, de la fabrication, de la construction ainsi que de la santé et des services sociaux sont aussi des industries d'importance pour la collectivité.

En 2004-2005, le taux de chômage à Clarenville a diminué de 0,7 point de pourcentage pour s'établir à 19,9 %, soit un taux 2,8 fois plus élevé que la moyenne nationale de 7,1 %. Le nombre de demandes de prestations régulières ou de pêcheur a augmenté de 10,2 %, passant de 6 570 en 2003-2004 à 7 240 demandes en 2004-2005. Des 14 collectivités décrites dans la présente annexe, Clarenville est la seule qui a connu une augmentation du nombre de demandes de prestations régulières ou de pêcheur durant la période visée. La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations régulières ou de pêcheur est demeurée relativement stable, passant de 76,1 % en 2003-2004 à 76,2 % en 2004-2005. Avec plus du double de la moyenne nationale de 37,1 %, les prestataires fréquents représentent une proportion importante de l'ensemble des prestataires dans la collectivité. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable

accumulées par les prestataires a augmenté de 25 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour s'établir à 1 120 heures. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 8 \$ durant la période de référence pour passer à 317 \$, reflétant ainsi l'augmentation des salaires.

Dans la collectivité de Clarenville, l'assurance-emploi est une source de revenu très importante et, des 14 collectivités, elle est la seule où la dépendance à l'égard de l'assurance-emploi n'a pas été constante entre 2002 et 2003. En 2003, 67,9 % des travailleurs salariés ont aussi touché des prestations d'assurance-emploi, comparativement à 59,3 % en 2002, ce qui correspond à plus de quatre fois la moyenne nationale de 15,5 %. De plus, les prestations représentaient 27,4 % du total des revenus d'emploi, comparativement à 20,2 % en 2002, une proportion environ 12 fois supérieure à la moyenne nationale de 2,2 %.

2. Île-du-Prince-Édouard

L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard repose en grande partie sur des secteurs d'activité hautement saisonniers, en particulier le tourisme, l'agriculture et la pêche. En 2004-2005, le taux de chômage y est passé à 11,4 %, une hausse par rapport à 11,1 % au cours de la période de référence précédente. Le nombre de demandes de prestations régulières ou de pêcheur a diminué de 2,1 %, passant de 22 520 à 22 050 demandes.

¹ Les chiffres sur l'assurance-emploi portent sur l'exercice 2004-2005. Les statistiques sur le revenu proviennent de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et se rapportent à l'année civile 2003.

² Les taux de chômage locaux présentés dans cette annexe sont en fait ceux de la région économique de l'assurance-emploi où se situe chacune des 14 collectivités. Ces taux régionaux, tirés de l'Enquête sur la population active, ont été rajustés pour inclure les taux de chômage chez les Indiens inscrits vivant dans des réserves, conformément à l'alinéa 54(x) de la *Loi sur l'assurance-emploi*. Si le taux de chômage national faisait l'objet d'un pareil rajustement, le chiffre de 7,1 % présenté au chapitre 1 pour 2004-2005, passerait à 7,7 %.

³ L'analyse se rapporte à toutes les demandes pour lesquelles au moins 1 \$ a été versé en prestations régulières ou de pêcheur, sans toutefois éliminer les demandes pour lesquelles d'autres types de prestations ont été versées en vertu de la partie I de la *Loi sur l'assurance-emploi*. Les chiffres tirés des données de l'ARC pour 2003 englobent tous les types de prestations payées en vertu de la partie I.

La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations régulières ou de pêcheur est passée à 71,0 %, ce qui représente près du double de la moyenne nationale et 1,3 point de pourcentage de plus qu'au cours de la période de référence précédente. Cette hausse concorde avec la diminution de l'ensemble des demandes de prestations régulières et de pêcheur. En effet, comme le nombre de prestataires fréquents tend à demeurer relativement constant en période de changement économique, ceux-ci ont présenté une proportion plus élevée de demandes par rapport à l'ensemble des prestataires. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a diminué de 11 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour s'établir à 1 193 heures. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 5 \$ pour s'établir à 304 \$ durant la période à l'étude, reflétant ainsi l'augmentation des salaires.

En raison du caractère saisonnier de son économie, l'Île-du-Prince-Édouard est largement tributaire de l'assurance-emploi. En 2003, 36,6 % des salariés ont aussi reçu des prestations d'assurance-emploi. De plus,

ces prestations correspondaient à 9,0 % du revenu d'emploi total, soit plus de quatre fois la moyenne nationale.

3. Truro

Truro est un centre régional situé à l'extrémité de la baie de Fundy, en Nouvelle-Écosse. Les secteurs de la fabrication et des services jouent un rôle important dans son économie.

Le taux de chômage à Truro est demeuré relativement constant en 2004-2005, s'établissant à 10,0 %. Le nombre de demandes de prestations d'assurance-emploi (régulières ou de pêcheur) a diminué par rapport à la période précédente, passant de 4 280 à 4 080 demandes en 2004-2005. La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations régulières ou de pêcheur a augmenté de 3,4 points de pourcentage, pour passer à 48,3 %, ce qui est bien au-dessus de la moyenne nationale de 37,1 %. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 14 \$, pour s'établir à 291 \$. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a augmenté de 28 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour passer à 1 351 heures.

**Tableau 1 :
Collectivités de l'Atlantique**

Collectivité	Taux de chômage ¹		NVA moyenne ² (Heures)		Nombre moyen d'heures assurables		Période d'admissibilité moyenne (Semaines)		Prestations hebdomadaires moyennes (\$)		Nouvelles demandes	
	2004-2005	Δ	2004-2005	2003-2004	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	2004-2005	2004-2005
Clareville	19,9 %	-0,7	420	420	1 120	25	38,7	2,1	317	8	37,3	76,2
Î.-P.-É.	11,4 %	0,3	496	508	1 193	-11	34,9	3,7	304	5	38,1	71,0
Truro	10,0 %	0,0	551	545	1 351	28	36,7	3,5	291	14	34,1	48,3
Miramichi	15,8 %	-1,4	420	420	1 137	43	41,0	2,2	318	10	35,6	65,5

Δ = Écart entre 2003-2004 et 2004-2005 (exprimé en points de pourcentage pour les taux de chômage).

1. Taux de chômage annuel moyen dans la région économique de l'assurance-emploi où se trouve la collectivité.

2. Norme variable d'admissibilité moyenne dans la région économique de l'assurance-emploi où se trouve la collectivité (heures d'emploi assurable).

Annexe 4 – Profils de collectivités

Comme dans bon nombre de petites collectivités de l'Atlantique, l'assurance-emploi joue un rôle important dans l'économie de Truro. En 2003, 22,5 % des salariés ont aussi reçu des prestations d'assurance-emploi. De plus, 4,0 % du revenu d'emploi total provenait des prestations d'assurance-emploi, soit 1,8 fois la moyenne nationale.

4. Miramichi

Miramichi est situé dans le comté de Northumberland, dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick. L'emploi y est très saisonnier, la foresterie et la pêche étant les deux principales activités économiques.

En 2004-2005, le taux de chômage à Miramichi était de 15,8 %, en baisse de 1,4 point de pourcentage par rapport à la période de référence précédente. Le nombre de demandes de prestations régulières ou de pêcheur a diminué, passant de 4 650 à 4 580 demandes. La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations régulières ou de pêcheur est demeurée relativement stable, à 65,5 %. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 10 \$ pour atteindre 318 \$, reflétant ainsi la hausse des salaires. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a augmenté de 43 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour passer à 1 137 heures.

L'assurance-emploi contribue largement à la stabilisation du revenu à Miramichi. En 2003, 39,3 % des salariés ont aussi reçu des prestations. Ces dernières représentaient 11,8 % du revenu d'emploi total, soit plus de cinq fois la moyenne nationale.

II. COLLECTIVITÉS DU QUÉBEC

1. Repentigny

Repentigny est une collectivité majoritairement francophone située à l'est de Montréal, sur la rive Nord du fleuve Saint-Laurent. Même si l'emploi est concentré dans le domaine de la fabrication et du commerce de détail, cette collectivité est fortement tributaire (quoique de moins en moins) des secteurs de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que de celui de la construction.

En 2004-2005, le taux de chômage à Repentigny était de 8,7 %, en baisse d'un point de pourcentage par rapport à la période de référence précédente. Le nombre de demandes de prestations régulières a diminué de 4,8 % en 2004-2005, passant de 18 650 à 17 750 demandes. La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations régulières, de nouveau supérieure à la moyenne nationale (37,1 %), a augmenté de 1,3 point de pourcentage en 2004-2005, pour s'établir à 39,9 %. Cette hausse concorde avec

**Tableau 2 :
Collectivités du Québec**

Collectivité	Taux de chômage ¹		NVA moyenne ² (Heures)		Nombre moyen d'heures assurables		Période d'admissibilité moyenne (Semaines)		Prestations hebdomadaires moyennes (\$)		Nouvelles demandes	
	2004-2005	Δ	2004-2005	2003-2004	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	% de femmes	% de prestataires fréquents
Repentigny	8,7 %	-1,0	588	551	1 317	-15	34,0	0,5	306	4	39,5	39,9
Montréal Centre-Est	8,5 %	-1,0	598	560	1 364	1	31,4	-2,0	310	7	38,9	23,6

Δ = Écart entre 2003-2004 et 2004-2005 (exprimé en points de pourcentage pour les taux de chômage).
 1. Taux de chômage annuel moyen dans la région économique de l'assurance-emploi où se trouve la collectivité.
 2. Norme variable d'admissibilité moyenne dans la région économique de l'assurance-emploi où se trouve la collectivité (heures d'emploi assurable).

la baisse du nombre de demandes de prestations régulières. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a diminué de 15 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour se situer à 1 317 heures. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 4 \$ pour atteindre 306 \$, reflétant ainsi la hausse des salaires.

Repentigny dépend quelque peu de l'assurance-emploi, puisque 20,2 % des salariés ont aussi reçu des prestations en 2003. Ces prestations représentaient 2,8 % du revenu d'emploi total, ce qui est supérieur à la moyenne nationale de 2,2 %.

2. Montréal Centre-Est

À Montréal Centre-Est, collectivité largement francophone, les principaux secteurs d'emploi sont ceux de la santé et des services sociaux, du commerce de détail et des services gouvernementaux.

En 2004-2005, le taux de chômage y était de 8,5 %, en baisse d'un point de pourcentage par rapport à la période de référence précédente. Le nombre de demandes de prestations régulières a baissé de 15,2 %, passant de 9 340 à 7 920 demandes. Par conséquent, la proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations

régulières a augmenté, passant de 22,6 % en 2003-2004 à 23,6 % en 2004-2005, ce qui demeure bien en deçà de la moyenne nationale. Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 7\$ pour atteindre 310 \$, reflétant ainsi la hausse des salaires. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a augmenté d'une heure entre 2003-2004 et 2004-2005, pour passer à 1 364 heures.

L'assurance-emploi contribue modérément à la stabilisation du revenu dans la collectivité de Montréal Centre-Est, où 16,7 % des salariés ont aussi reçu des prestations en 2003, soit légèrement plus que la moyenne nationale de 15,5 %. Les prestations représentaient 2,5 % du revenu d'emploi, proportion comparable à la moyenne nationale de 2,2 %.

III. COLLECTIVITÉS DE L'ONTARIO

1. Toronto Centre

La collectivité de Toronto-Centre est située dans la plus grande zone urbaine du Canada. Dans cette collectivité aisée, le revenu d'emploi moyen atteint presque trois fois le niveau national. La proportion de personnes détenant un diplôme d'études postsecondaires y est très élevée, et les emplois y sont en majorité liés à

**Tableau 3 :
Collectivités de l'Ontario**

Collectivité	Taux de chômage ¹		NVA moyenne ² (Heures)		Nombre moyen d'heures assurables		Période d'admissibilité moyenne (Semaines)		Prestations hebdomadaires moyennes (\$)		Nouvelles demandes	
	2004-2005	Δ	2004-2005	2003-2004	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	% de femmes	% de prestataires fréquents
Toronto Centre	7,5 %	-0,2	630	621	1 526	10	32,8	0,0	354	-3	50,5	4,3
Hamilton Mountain	6,2 %	0,1	671	683	1 438	-43	28,9	0,0	326	-3	47,2	23,8

Δ = Écart entre 2003-2004 et 2004-2005 (exprimé en points de pourcentage pour les taux de chômage).
 1. Taux de chômage annuel moyen dans la région économique de l'assurance-emploi où se trouve la collectivité.
 2. Norme variable d'admissibilité moyenne dans la région économique de l'assurance-emploi où se trouve la collectivité (heures d'emploi assurable).

la gestion ou sont de nature professionnelle. Les industries les plus importantes pour les résidents de Toronto-Centre sont celles des services professionnels, scientifiques et techniques, des finances et de l'assurance, ainsi que des soins de santé et des services sociaux.

En 2004-2005, le taux de chômage y était de 7,5 %, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à la période de référence précédente, mais semblable à la moyenne nationale de 7,1 %. Le nombre de demandes de prestations régulières a diminué de 11,2 %, passant de 3 120 à 2 770 demandes.

La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations régulières a diminué, passant de 6,7 % en 2003-2004 à seulement 4,3 % au cours de la période de référence actuelle. Comme dans la plupart des grandes villes, les salariés occupent majoritairement un emploi à temps plein, toute l'année, d'où la faible proportion de prestataires fréquents par rapport à la moyenne nationale. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a augmenté de 10 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour atteindre 1 526 heures. Les prestations hebdomadaires moyennes ont diminué de 3 \$, pour s'établir à 354 \$ durant la période visée.

L'assurance-emploi ne joue qu'un rôle très limité dans l'économie de Toronto-Centre, puisque seulement 6,5 % des salariés ont reçu des prestations d'assurance-emploi en 2003. De plus, les prestations ne représentaient qu'un montant négligeable du revenu d'emploi total (0,4 %).

2. Hamilton Mountain

Située dans la ville de Hamilton, Hamilton Mountain est une collectivité où le secteur des services occupe une place prépondérante. Bien que les industries de services, particulièrement la santé, les services sociaux, l'éducation,

le commerce de détail et les services gouvernementaux, fournissent la majorité des emplois, l'économie de la collectivité dépend aussi énormément de la vigueur de l'industrie de la fabrication, en particulier de la sidérurgie.

Le taux de chômage à Hamilton Mountain est resté relativement stable en 2004-2005, se situant à 6,2 %. Le nombre de demandes de prestations régulières a cependant diminué de 12,8 %, passant de 6 970 à 6 080 demandes. Les prestations hebdomadaires moyennes ont baissé de 3 \$, pour s'établir à 326 \$. La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations régulières à Hamilton Mountain se situait à 23,8 %. Ce pourcentage est beaucoup moins élevé que la moyenne nationale de 37,1 %, mais a tout de même connu une hausse de 2,6 points de pourcentage par rapport à ce qu'on avait observé en 2003-2004. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a diminué de 43 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour se situer à 1 438 heures.

L'assurance-emploi ne joue qu'un rôle limité dans l'économie locale de Hamilton Mountain, où seulement 10,5 % des salariés ont reçu des prestations d'assurance-emploi en 2003. De plus, l'assurance-emploi ne représentait que 1,2 % du revenu d'emploi total de la collectivité durant la même année.

IV. COLLECTIVITÉS DES PRAIRIES ET DU NORD

1. Saint-Boniface

La collectivité de Saint-Boniface est située dans la partie Est de Winnipeg. La plupart des emplois se trouvent dans les secteurs de la fabrication, de la construction, des services aux entreprises, du commerce de détail, de l'éducation et des services de santé, de même que dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration.

En 2004-2005, le taux de chômage y était de 5,4 %, ce qui représente 0,2 point de pourcentage de plus qu'au cours de la période de référence précédente, mais qui est bien en deçà de la moyenne nationale de 7,1 %. Le nombre de demandes de prestations régulières a diminué de 14,5 %, passant de 3 580 demandes en 2003-2004 à 3 060 demandes au cours de la période de référence actuelle. La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations régulières a chuté de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 26,8 %, ce qui est bien en deçà de la moyenne nationale de 37,1 %. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a diminué de 17 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour s'établir à 1 432 heures. Les prestations hebdomadaires moyennes sont restées relativement stables en 2004-2005, se situant à 312 \$.

Étant donné la vigueur du marché du travail de Saint-Boniface, l'assurance-emploi y joue un rôle limité. À peine 11,2 % des salariés ont reçu

des prestations d'assurance-emploi en 2003. Ces dernières ne constituaient que 1,5 % du revenu d'emploi total, soit beaucoup moins que la moyenne nationale de 2,2 %.

2. Prince Albert

Prince Albert, la troisième ville en importance en Saskatchewan, est celle qui est située le plus au nord. Elle sert de centre de services, de commerce au détail et de distribution pour les industries du secteur primaire du Nord de la Saskatchewan, c'est-à-dire l'industrie minière, la foresterie et l'agriculture. On l'appelle la « Porte du Nord ».

Le taux de chômage à Prince Albert était de 14,2 % en 2004-2005, en hausse de 0,2 point de pourcentage par rapport au taux de 2003-2004. Cependant, le nombre de demandes de prestations régulières et de pêcheur a baissé de 2,5 %, passant de 3 960 demandes en 2003-2004 à 3 860 demandes au cours de la présente période de référence. La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant

**Tableau 4 :
Collectivités des Prairies et du Nord**

Collectivité	Taux de chômage ¹		NVA moyenne ² (Heures)		Nombre moyen d'heures assurables		Période d'admissibilité moyenne (Semaines)		Prestations hebdomadaires moyennes (\$)		Nouvelles demandes	
	2004-2005	Δ	2004-2005	2003-2004	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	% de femmes	% de prestataires fréquents
	2004-2005	Δ	2004-2005	2003-2004	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	2004-2005	2004-2005
Saint-Boniface	5,4 %	0,2	700	700	1 432	-17	26,6	-0,3	312	0	40,8	26,8
Prince Albert	14,2 %	0,2	420	420	1 245	-83	41,0	1,9	310	-4	32,6	39,4
Calgary Centre	5,0 %	-0,4	700	700	1 498	-15	28,3	-0,4	342	11	40,4	15,5
Yellowknife³	25,0 %	0,0	420	420	1 343	-95	43,8	1,1	373	-5	43,9	15,8

Δ = Écart entre 2003-2004 et 2004-2005 (exprimé en points de pourcentage pour les taux de chômage).

1. Taux de chômage annuel moyen dans la région économique de l'assurance-emploi où se trouve la collectivité.

2. Norme variable d'admissibilité moyenne dans la région économique de l'assurance-emploi où se trouve la collectivité (heures d'emploi assurable).

3. Le taux de chômage réel de la région économique de l'assurance-emploi dont fait partie Yellowknife n'est pas calculé par Statistique Canada, puisque les territoires ne sont pas couverts par l'Enquête sur la population active.

touché des prestations régulières ou de pêcheur a augmenté, passant de 37,6 % en 2003-2004 à 39,4 % en 2004-2005, ce qui reste légèrement supérieur à la moyenne nationale de 37,1 %. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a diminué de 83 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour se situer à 1 245 heures.

Les prestations hebdomadaires moyennes ont diminué de 4 \$, pour s'établir à 310 \$ pendant la période visée.

Prince Albert dépend quelque peu de l'assurance-emploi, 18,8 % des salariés ayant touché des prestations en 2003. Les prestations représentaient 3,6 % du revenu d'emploi total, soit 61,4 % de plus que la moyenne nationale de 2,2 %.

3. Calgary-Centre

Calgary-Centre est une collectivité urbaine largement tributaire de l'industrie pétrolière et gazière. Toutefois, la collectivité a réduit sa dépendance à l'égard de l'industrie énergétique en élargissant son assise économique grâce aux services à l'entreprise et à l'industrie du transport. Parmi les autres secteurs clés, mentionnons ceux de la fabrication, de la construction, du commerce de détail, des télécommunications, de l'éducation et de la santé.

En 2004-2005, le taux de chômage y a diminué de 0,4 point de pourcentage, pour passer à 5,0 %, ce qui est passablement inférieur au taux de chômage national de 7,1 %. Le nombre de demandes de prestations régulières a également diminué de 13,8 %, passant de 4 790 demandes en 2003-2004 à 4 130 demandes en 2004-2005. Seulement 15,5 % des clients ayant touché des prestations régulières d'assurance-emploi à Calgary-Centre étaient des prestataires fréquents, comparativement à 13,4 % au cours de la

période de référence précédente, alors que la moyenne nationale était de 37,1 %.

Les prestations hebdomadaires moyennes ont augmenté de 11 \$, pour s'établir à 342 \$.

Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a diminué de 15 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour s'établir à 1 498 heures.

L'assurance-emploi ne joue qu'un rôle limité dans l'économie de la collectivité de Calgary-Centre, puisque seulement 9,2 % des salariés ont reçu des prestations en 2003. En outre, les prestations ne comptaient que pour 0,9 % du revenu d'emploi total.

4. Yellowknife

Capitale des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife est donc le principal centre gouvernemental et administratif de la région. Son économie repose aussi, dans une certaine mesure, sur les secteurs des mines et de la construction.

Il y a eu une forte baisse de 29,6 % du nombre de demandes de prestations régulières, qui est passé de 810 demandes en 2003-2004 à 570 demandes en 2004-2005. Les prestations hebdomadaires moyennes ont également diminué de 5 \$, pour s'établir à 373 \$, ce qui témoigne toujours d'un niveau de revenu bien supérieur à la moyenne à Yellowknife. Parmi les clients ayant touché des prestations régulières, seule une faible proportion, soit 15,8 % (en hausse par rapport à 13,6 % au cours de la période de référence précédente) étaient des prestataires fréquents, ce qui contraste avec la moyenne nationale de 37,1 %. On a enregistré une diminution marquée du nombre d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires (-95) entre 2003-2004 et 2004-2005, qui s'est établi à 1 343 heures.

La collectivité de Yellowknife dépend assez peu de l'assurance-emploi, puisque seulement 11,8 % des salariés ont reçu des prestations d'assurance-emploi en 2003. De plus, les prestations ne représentaient que 1,5 % du revenu d'emploi total, taux inférieur à la moyenne nationale de 2,2 %.

V. COLLECTIVITÉS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

1. Surrey

Surrey, située au sud de Vancouver, est la deuxième ville en importance en Colombie-Britannique. L'activité économique de cette collectivité est très diversifiée. On y recense d'importants projets d'expansion et l'emploi est surtout concentré dans les secteurs du commerce, de la fabrication, de la santé, de l'hébergement et de la restauration, du transport et de l'entreposage.

En 2004-2005, le taux de chômage y était de 6,9 %, en baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport au taux de 2003-2004. Le nombre de demandes de prestations régulières et de pêcheur a diminué de 8,9 %, passant de 17 220 demandes en 2003-2004 à 15 690 demandes au cours de la période de référence actuelle. La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations régulières a augmenté de 4,5 points de pourcentage, pour passer à 26,3 %. Les prestations hebdomadaires moyennes s'établissaient à 304 \$ en 2004-2005, soit 7 \$ de plus qu'au cours de la période de référence précédente. Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a diminué de quatre entre 2003-2004 et 2004-2005, pour s'établir à 1 363 heures.

À Surrey, 15,6 % des salariés ont également reçu des prestations d'assurance-emploi en 2003, comparativement à la moyenne nationale de 15,5 %. Les prestations représentaient 2,2 % du revenu d'emploi total, taux identique à la moyenne nationale.

**Tableau 5 :
Collectivités de la Colombie-Britannique**

Collectivité	Taux de chômage ¹		NVA moyenne ² (Heures)		Nombre moyen d'heures assurables		Période d'admissibilité moyenne (Semaines)		Prestations hebdomadaires moyennes (\$)		Nouvelles demandes	
	2004-2005	Δ	2004-2005	2003-2004	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	2004-2005	Δ	% de femmes	% de prestataires fréquents
Surrey	6,9 %	-0,4	650	639	1 363	-4	28,1	-1,2	304	7	51,6	26,3
Kelowna	8,1 %	-2,1	615	537	1 382	48	34,5	0,3	308	1	43,6	27,7

Δ = Écart entre 2003-2004 et 2004-2005 (exprimé en points de pourcentage pour les taux de chômage).

1. Taux de chômage annuel moyen dans la région économique de l'assurance-emploi où se trouve la collectivité.

2. Norme variable d'admissibilité moyenne dans la région économique de l'assurance-emploi où se trouve la collectivité (heures d'emploi assurable).

2. Kelowna

Kelowna est située dans la vallée de l'Okanagan et est l'une des villes connaissant la croissance la plus rapide en Colombie-Britannique. La collectivité est diversifiée et bien représentée par de nombreuses industries, notamment la fabrication, la haute technologie, les soins de santé, le tourisme et le commerce de détail.

Le taux de chômage y était de 8,1 % en 2004-2005, en baisse de 2,1 points de pourcentage par rapport au taux de 2003-2004.

Le nombre de demandes de prestations régulières a diminué de 11,1 %, passant de 7 000 à 6 220 demandes. La proportion de prestataires fréquents parmi les clients ayant touché des prestations régulières a augmenté, passant de 27,0 % en 2003-2004 à 27,7 % au cours de la période visée, ce qui est encore inférieur à la moyenne nationale de 37,1 %.

Le nombre moyen d'heures d'emploi assurable accumulées par les prestataires a augmenté de 48 entre 2003-2004 et 2004-2005, pour s'établir à 1 382 heures. À 308 \$, les prestations hebdomadaires moyennes sont restées relativement stables durant la période visée.

À Kelowna, 15,6 % des salariés ont reçu des prestations d'assurance-emploi en 2003.

Celles-ci représentaient 1,9 % du revenu d'emploi total, ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 2,2 %.